BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 998

## 74 – HAUTE-SAVOIE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

## Créations d'établissements

931 477 343 RCS Annecy.
**DIMOPILOU.**
*Forme :* Société civile de portefeuille.
*Administration :* Gérant : VEROLLET Didier Yves Marie nom d'usage : VEROLLET. Gérant : FICHARD Monique Marie Michelle nom d'usage : VEROLLET.
*Capital :* 9000.00 EUR.
*Adresse :* 716, Route D'Annecy, 74370 Charvonnex.
*Activité :* L'apport, l'acquisition, la constitution, la gestion et l'administration, directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire professionnel, de tout portefeuille de valeurs mobilières, de toutes parts de sociétés civiles ou sociétés civiles de placement immobilier, de tout compte ou livret d'épargne, de tout bon de capitalisation, comptes titres, créance, compte courant d'associé, contrat d'épargne ou produit financier de quelque forme ou nature que ce soit, que ce soit en pleine propriété, en nue-propriété, en usufruit ou quasi usufruit ; l'aliénation et notamment la vente desdits biens et droits, même dans le cas où ceux-ci constitueraient l'essentiel de l'actif social, pourvu que ces opérations ne portent pas atteinte au caractère civil de la société ; la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou groupements, sous quelque forme que ce soit, par voie de souscription, d'apport ou d'achat de titres ou droits sociaux ; l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ; la mise à disposition, à titre gratuit, de toute ou partie des actifs immobiliers et logements détenues par la société au profit du ou des gérants ou de leurs descendants ou ascendants ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, pourvu que ces opérations ne portent pas atteinte au caractère civil de la société ; la souscription de tout emprunt pour faciliter les opérations ci-dessus, et de toute garantie à cet effet sur les actifs sociaux..
*Date de commencement d'activité :* 1er août 2024.